



PÊCHEURS, AUX ABORDS DES OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES PENSEZ A VOTRE SÉCURITÉ !

Les pêcheurs font partie des premiers concernés par les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent leurs activités dans un cours d'eau à proximité de barrages et centrales hydroélectriques.

A l'occasion de l'ouverture de la pêche, EDF Hydro Alpes organisent des actions de sensibilisation, sur site, les week-ends des 09-10 et 16-17 mars.

Dans les Alpes du Nord, EDF Hydro Alpes exploite, sur 7 départements, 65 barrages et 104 centrales, situés sur les cours d'eau et les affluents de l'Ain, de l'Arc, de l'Arve, du Drac, de l'Isère, de l'Eau d'Olle, de la Bourne et du Rhône.

L'exploitation de ces barrages et ces centrales hydroélectriques provoque des lâchers d'eau pouvant entraîner de brusques montées du niveau des rivières et d'importantes augmentations de leur débit. Les abords des cours d'eau peuvent alors se révéler glissants, les pêcheurs peuvent se retrouver piégés au milieu du lit d'une rivière et le courant peut entraîner les pêcheurs et leurs embarcations.

Zoom sur les actions organisées par EDF Hydro Alpes

Sur le territoire isérois, :

Les week-ends des 09-10 et 16-17 mars, des hydroguides seront présents sur certains secteurs du Drac, de la Romanche, du Vénéon, de l'Eau d'Olle, du Furon et de la Bourne. Ils informeront les pêcheurs sur les risques liés aux variations de débit et de niveau d'eau à proximité des ouvrages hydroélectriques. En complément, les exploitants EDF ont rencontré, en amont de cette ouverture, les représentants de la Fédération de Pêche de l'Isère.

Les gardes pêches seront également présents sur le secteur aval Notre Dame de Commiers.

En Maurienne :

Le samedi 9 et le dimanche 10, des salariés EDF des Groupements d'Usines du Mont-Cenis, de Super-Bissorte et d'Hermillon sillonneront les berges de l'Arc et iront à la rencontre des pêcheurs pour les inviter à la prudence.

En complément, samedi 9 matin, un responsable de l'AAPPMA Aussois / Avrieux - Aussois / Norma Pêche accompagnera les salariés EDF du Groupement d'Usines du Mont-Cenis. Ils parcourront les berges de l'Arc sur le secteur d'Avrieux.

Sur le territoire Savoie Mont-Blanc :

Le samedi 9 mars, deux équipes, chacune composée d'un hydroguide et d'un représentant de la Fédération de Pêche de la Savoie, effectueront des tournées de sensibilisation sur les sites à risques à l'aval des aménagements hydroélectriques de la Bâthie et d'Aigueblanche situés sur l'Isère.

Le dimanche 10 mars, ces 2 hydroguides poursuivront leur mission de prévention sur ce secteur.

Lors de ces journées, les consignes suivantes seront rappelées aux pêcheurs, afin qu'ils puissent pêcher en toute sécurité :

- Se renseigner avant l'activité auprès de la fédération de pêche locale (APPMA, Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) ;
- Être vigilant pendant l'activité de tous changements de niveaux ou débits d'eau ;
- Rester sur les berges : ne pas s'installer sur les îlots au milieu de la rivière ;
- Respecter les panneaux de signalisation et d'information indiquant les zones à risque ;
- Alerter l'APPMA locale si une situation à risque est constatée.

L'ouverture de la pêche, cette année, est particulière. De nombreux cours d'eau et torrents ont subi des crues importantes, transportant des sédiments, arrachant des bois, modifiant les berges etc.

De nouvelles zones à risques ont pu se former (îlots, zones sans échappatoire, effondrement des berges...). Nos équipes sont vigilantes à ces modifications de conditions de sécurité et les pêcheurs doivent s'adapter à ces changements géomorphologiques naturels, tout en restant vigilants à la montée des eaux pour la production d'électricité.

La SÉCURITÉ, plus qu'une vigilance, une PRIORITÉ pour EDF

EDF Hydro Alpes place la sécurité du public au cœur de ses préoccupations. Ainsi, cette année, 39 hydroguides seront recrutés pour la saison estivale et interviendront sur les départements de l'Isère, Savoie, Haute-Savoie, Rhône et Ain. Leur mission consiste à sensibiliser les promeneurs, touristes, pêcheurs au risque de variation de débit lié au fonctionnement des aménagements hydroélectriques d'EDF, transmettre les règles de prudence et faire connaître l'activité d'EDF Hydro sur le territoire. La mise à disposition des consignes de sécurité, l'organisation d'ateliers scolaires « Hydroélectricité et Sécurité » dans les écoles et l'installation de panneaux aux abords des rivières complètent ce dispositif de prévention.

Retrouvez toutes les consignes de prudence sur notre site www.edf.fr/calme-apparent-risque-present !



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

POLE EDF HYDRO GRENOBLE ALPES
EDF HYDRO ALPES
134 rue de l'Étang
38950 Saint Martin le Vinoux

Contacts

Presse
com-upalpes@edf.fr

Suivez notre actualité sur X :
[@EDFHydroAlpes](https://twitter.com/EDFHydroAlpes)